

Dialogue McGill

Mieux communiquer pour mieux soigner

PROJET DE FORMATION ET DE MAINTIEN EN POSTE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

MISER SUR
LES FORCES
VIVES DES
RÉGIONS

Année scolaire 2019-2020

Programme de bourses de leadership communautaire en santé et services sociaux

SOUS LE PARRAINAGE DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES DES RÉGIONS VISÉES

SELON DES ÉTUDES RÉUNIES PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ : <http://www.who.int/hrh/retention/guidelines/fr/>

- Les étudiants issus d'une région éloignée sont susceptibles d'avoir besoin d'un plus important soutien financier.
- Les diplômés issus d'une région éloignée seront plus enclins à retourner exercer à l'extérieur des grands centres.

BOURSE DE CATÉGORIE 1 ET DE CATÉGORIE 2

Le but

Fournir un incitatif financier aux étudiants en provenance des régions du Québec visées par le Programme (voir en bas à droite), possédant une connaissance appropriée du français et de l'anglais, et qui poursuivent des études à temps plein dans le domaine de la santé et des services sociaux hors de leur région (catégorie 1) ou sur le territoire de leur région (catégorie 2) dans une maison d'enseignement reconnue par le gouvernement.

L'engagement du récipiendaire d'une bourse

Le récipiendaire d'une bourse s'engage, après la fin de ses études, à travailler dans sa région dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe pour un minimum d'un an, pour chacune des bourses reçues.

Montants pour les bourses de catégorie 1

Le Programme allouera pour les bourses de catégorie 1 un total de 160 000 \$ pour l'année scolaire 2019-2020.

- Université : 10 000 \$ par étudiant
- Cégep : 5 000 \$ par étudiant

Montants pour les bourses de catégorie 2

Le Programme allouera pour les bourses de catégorie 2 un total de 40 000 \$ pour l'année scolaire 2019-2020.

- Université : 5 000 \$ par étudiant
- Cégep : 2 500 \$ par étudiant

Soumission des demandes pour l'année scolaire 2019-2020

Les étudiants qui souhaitent soumettre une demande de bourse pour l'année scolaire 2019-2020 doivent envoyer les formulaires de demande requis à la personne-ressource du réseau communautaire participant de leur région. La liste des réseaux communautaires participants est incluse dans le Guide de demande.

POUR PLUS D'INFORMATION

Les documents suivants :

- ⊕ Guide de demande de bourse de catégorie 1 et catégorie 2 - Année scolaire 2019-2020
- ⊕ Formulaires de demande de bourse de catégorie 1 et catégorie 2 - Année scolaire 2019-2020

sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.mcgill.ca/dialoguemcgill/fr/forms>

LES BOURSES
2011-2018
CATÉGORIE 1 ET 2

213
BOURSES

1 048 750 \$

PENDANT LA PÉRIODE 2011-2018, 213 BOURSES ONT ÉTÉ ALLOUÉES, CE QUI REPRÉSENTE UN TOTAL DE 1 048 750 \$.

NOMBRE DE BOURSES ALLOUÉES PAR RÉGION

Bas-Saint-Laurent 9
Capitale-Nationale 16
Mauricie et Centre-du-Québec 3
Estrie 15
Outaouais 24
Abitibi-Témiscamingue 8
Côte-Nord 34
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 71
Chaudière-Appalaches 18
Lanaudière 1
Montérégie 14

LES RÉGIONS VISÉES PAR LE PROGRAMME

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 01 Bas-Saint-Laurent | Côte-Nord |
| 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean | 10 Nord-du-Québec |
| 03 Capitale-Nationale | 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine |
| 04 Mauricie et Centre-du-Québec | 12 Chaudière-Appalaches |
| 05 Estrie | 14 Lanaudière* |
| 07 Outaouais | 15 Laurentides* |
| 08 Abitibi-Témiscamingue | 16 Montérégie* |

*À l'exception des municipalités de la CMM

MISER SUR LES FORCES VIVES DES RÉGIONS

SELON DES ÉTUDES RÉUNIES PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ : <http://www.who.int/hrh/retention/guidelines/fr/>

- Les étudiants issus d'une région éloignée sont susceptibles d'avoir besoin d'un plus important soutien financier.
- Les diplômés issus d'une région éloignée seront plus enclins à retourner exercer à l'extérieur des grands centres.

BOURSE DE CATÉGORIE 3 NOUVEAU!

Le but

Fournir un incitatif financier aux étudiants **en provenance des régions du Québec visées par le Programme** (voir en bas à droite), possédant une connaissance appropriée du français et de l'anglais, et qui poursuivent des études à temps plein dans le domaine de la santé et des services sociaux **sur le territoire de leur région** dans une maison d'enseignement reconnue par le gouvernement.

Montant total alloué pour l'année scolaire 2018-2019

Pour l'année scolaire 2018-2019, le Programme allouera un total de 200 000 \$ en bourses.

Montants alloués pour les bourses de catégorie 3

- Formation professionnelle de niveau secondaire : jusqu'à un maximum de 2000 \$ par étudiant

L'engagement du récipiendaire d'une bourse de catégorie 3

Les récipiendaires d'une bourse de catégorie 3 s'engagent à demeurer dans leur région ou à s'installer dans une autre des régions visées par le Programme après la fin de leurs études pour y travailler dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe pour un minimum d'un an, pour chacune des bourses reçues.

Soumission des demandes pour l'année scolaire 2018-2019

Les étudiants qui souhaitent soumettre une demande de bourse pour l'année scolaire 2018-2019 doivent envoyer les formulaires de demande requis à **la personne-ressource du réseau communautaire participant de leur région**. La liste des réseaux communautaires participants est incluse dans le Guide de demande.

POUR PLUS D'INFORMATION

Les documents suivants :

- + Guide de demande de bourse de catégorie 3 - Année scolaire 2018-2019
- + Formulaires de demande de bourse de catégorie 3 - Année scolaire 2018-2019

seront disponibles à l'automne 2018 à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/dialoguemcgill/fr/forms>

LES BOURSES
2011-2018
CATÉGORIE 1 ET 2

213
BOURSES

1 048 750 \$

PENDANT LA PÉRIODE 2011-2018, 213 BOURSES ONT ÉTÉ ALLOUÉES, CE QUI REPRÉSENTE UN TOTAL DE 1 048 750 \$.

NOMBRE DE BOURSES ALLOUÉES PAR RÉGION

Bas-Saint-Laurent 9
Capitale-Nationale 16
Mauricie et Centre-du-Québec 3
Estrie 15
Outaouais 24
Abitibi-Témiscamingue 8
Côte-Nord 34
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 71
Chaudière-Appalaches 18
Lanaudière 1
Montérégie 14

LES RÉGIONS VISÉES PAR LE PROGRAMME

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 01 Bas-Saint-Laurent | 10 Nord-du-Québec |
| 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean | 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine |
| 03 Capitale-Nationale | 12 Chaudière-Appalaches |
| 04 Mauricie et Centre-du-Québec | 14 Lanaudière* |
| 05 Estrie | 15 Laurentides* |
| 07 Outaouais | 16 Montérégie* |
| 08 Abitibi-Témiscamingue | 17 Nunavik |
| 09 Côte-Nord | 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James |

*À l'exception des municipalités de la CMM